

Les Auvergnats

de CLAMART

●
ANNUAIRE
1935 - 1936
●

Edité par : l'ASSOCIATION
AMICALE CLAMARTOISE
des ORIGINAIRES du
MASSIF CENTRAL
Fondée le 12 Janvier 1927
Autorisation Préfectorale N° 165016

SIÈGE SOCIAL
MAIRIE DE
CLAMART

LES AMIS DE CLAMART



20, rue des Groux
92140 Clamart
01 46 44 88 59

amisdeclamart@etik.com
www.amisdeclamart.fr

Société historique et culturelle depuis 1924

Association Amicale Clamartoise

des

Originaires du Massif Central

STATUTS

TITRE PREMIER

Formation. — But de la Société. — Fonds social

ARTICLE PREMIER

Il est formé, sous la dénomination « ASSOCIATION AMICALE DES ORIGINAIRES DU MASSIF CENTRAL », une Association amicale et philanthropique entre les originaires qui adhéreront aux présents Statuts.

ARTICLE 2

L'exercice s'étend du 12 Janvier au 12 Janvier.

ARTICLE 3

Le siège social de l'Association est à la Mairie de Clamart. Il pourra être transféré partout ailleurs, mais dans Clamart seulement, par une simple décision du Conseil d'administration.

Le siège administratif est au domicile du Secrétaire général.

ARTICLE 4

L'Association a pour but :

- 1° D'établir entre les originaires du Massif Central des relations amicales, de resserrer et d'étendre les liens d'amitié ;
- 2° De venir en aide aux compatriotes dans l'infortune, de faciliter leur rapatriement ;
- 3° De faciliter le placement des compatriotes ;
- 4° D'offrir une couronne en cas de décès d'un ou d'une Sociétaire ou de son conjoint ;
- 5° D'éditer, pour être mis à la disposition de chaque Sociétaire, un annuaire contenant les adresses de tous les membres de la Société.

ARTICLE 5

Le fonds social se compose :

- 1° Des cotisations annuelles ;
- 2° Des bénéfices réalisés sur les fêtes et banquets et de toutes les causes de revenus résultant de la gestion des fonds de l'Amicale.

TITRE II

Admission. — Cotisations. — Radiation

ARTICLE 6

Composition de la Société

Peuvent seules faire partie de la Société les personnes des deux sexes originaires des départements suivants : Puy-de-Dôme, Cantal, Haute-Loire, Lozère, Aveyron, Lot, Corrèze, Creuse, Haute-Vienne, Allier et Dordogne, ainsi que leurs descendants directs et leur conjoint.

Tous les originaires des départements désignés ci-dessus, quel que soit le lieu de leur résidence, peuvent faire partie de la Société moyennant le paiement de la cotisation, qui est fixée à 15 francs par an, payables en une seule fois à la demande du trésorier.

ARTICLE 6 bis

Les titres de Président et de Membre d'honneur peuvent être conférés en Assemblée générale aux personnes qui, par leur considération personnelle ou leur zèle pour la Société, lui auront été le plus utile. L'honorariat de leurs fonctions pourra également être accordé aux anciens membres du Bureau sur proposition du Conseil d'administration.

ARTICLE 7

Les membres honoraires sont admis par le Conseil d'Administration. Ils acquitteront une cotisation annuelle de 10 francs. Les membres bienfaiteurs sont ceux qui, par leurs dons, contribuent à la prospérité de la Société; ils sont admis par le Conseil d'administration et ne sont pas astreints à la cotisation annuelle, mais leur don sera au minimum de 100 francs.

ARTICLE 8

Tout sociétaire qui, après avertissement, n'aura pas payé sa cotisation, sera considéré comme démissionnaire sur simple décision du Conseil d'administration.

ARTICLE 9

La qualité de sociétaire se perd du fait de démission ou de radiation prononcée pour motifs graves, votée par Assemblée générale, à la majorité absolue des voix.

ARTICLE 10

La démission ou radiation ne donne pas droit au remboursement des sommes versées par le sociétaire. Ces divers versements restent acquis à la Société.

TITRE III

Administration

ARTICLE 11

La Société est administrée par un Conseil de 13 membres, composé d'un bureau de 6 membres et de 7 administrateurs :

- Soit : 1 Président;
2 Vice-Présidents;
1 Secrétaire général;
1 Secrétaire adjoint;
1 Trésorier;
7 Administrateurs.

ARTICLE 12

Les membres du Conseil d'administration et du Bureau sont élus en Assemblée générale et à la majorité des membres présents. Ils sont élus pour trois ans et rééligibles; leurs fonctions sont gratuites.

Si une des places de membre du Conseil d'administration devient vacante, les membres du Conseil peuvent provisoirement pourvoir au remplacement du membre défaillant par cooptation. à charge pour eux de faire ratifier leur choix par l'Assemblée générale. L'Administrateur ainsi nommé ne reste en exercice que pour le temps qui restait à courir à son prédécesseur.

ARTICLE 13

Le Conseil d'administration se réunit en séance ordinaire chaque fois qu'il est nécessaire, mais au moins quatre fois par exercice et ce sur convocation.

ARTICLE 14

Les délibérations du Conseil d'administration sont prises à la majorité des voix. En cas de partage, celle du Président est prépondérante. Pour que les délibérations soient valables, la moitié plus un des membres est indispensable.

ARTICLE 15

Le Président surveille le fonctionnement de la Société et assure l'exécution des Statuts; il signe avec le Secrétaire tous actes et procès-verbaux des délibérations; il représente légalement la Société.

Les Vice-Présidents secondent le Président dans toutes ses fonctions et le remplacent en cas d'empêchement.

Le Secrétaire est chargé de la correspondance, de la rédaction des procès-verbaux et de l'Annuaire.

Le Trésorier est chargé de la gestion des fonds appartenant à la Société. Il fait tous les paiements, opère tous les retraits, signe toutes quittances et transferts en vertu d'un pouvoir qui lui a été donné par le Conseil d'administration. Lorsque le Trésorier aura en caisse une somme supérieure à cinq cents francs, il sera tenu de verser l'excédent à un compte en banque ouvert au nom de la Société.

TITRE IV

Assemblées générales

ARTICLE 16

La Société se réunit en Assemblée générale chaque année à une date que fixe le Conseil et de préférence dans le premier trimestre pour entendre le rapport du Conseil d'administration et délibérer sur les questions qui lui sont soumises. Elle procède

ensuite aux ratifications pour le renouvellement partiel du Conseil ou à sa réélection.

ARTICLE 17

Les Sociétaires sont convoqués individuellement cinq jours au moins avant l'Assemblée.

Les décisions sont valablement prises à la majorité des membres présents à jour de leurs cotisations.

ARTICLE 18

A chaque réunion générale, le Conseil rend compte sommairement de la situation morale et financière de la Société. Il fait connaître :

- 1° Le nombre des sociétaires ;
- 2° Les adhésions nouvelles ;
- 3° Les démissions, radiations, décès.

TITRE V

Dissolution - Liquidation

ARTICLE 19

La durée de l'Association est illimitée.

La Société ne peut être dissoute qu'en Assemblée générale spécialement convoquée à cet effet et à la majorité absolue des Sociétaires inscrits.

En cas de dissolution, les fonds restant en caisse seront versés au Bureau de Bienfaisance de Clamart ou à une œuvre reconnue d'utilité publique.

Les membres du Conseil en exercice au moment de la dissolution seront de droit liquidateurs avec tous pouvoirs.

TITRE VI

Dispositions générales

ARTICLE 20

Tout sociétaire ayant des renseignements à demander ou des propositions à faire dans l'intérêt de la Société devra les formuler par écrit au Président qui en saisira le Conseil à la réunion suivant la quinzaine de leur réception.

ARTICLE 21

Toute proposition de modification aux présents Statuts doit être formulée par écrit accompagnée d'un rapport exposant les motifs et signée.

Elle devra être envoyée au Conseil d'administration un mois avant la réunion générale; le Conseil, après l'avoir étudiée, la rejettera ou la soumettra à la ratification de l'Assemblée générale.

ARTICLE 22

Toute discussion politique ou religieuse est formellement interdite.

ARTICLE 23

Tout membre du Conseil d'administration qui manquera plus de trois fois aux réunions sans excuse valable, sera considéré comme démissionnaire de ses fonctions.

Avis

Tout Sociétaire changeant d'adresse est prié d'en avertir au plus tôt le siège social ou le Secrétaire général de l'Amicale afin de permettre la tenue à jour des contrôles.

En cas de décès d'un sociétaire ou d'un membre de sa famille, prière de prévenir :

P. JOUBERTON

47, rue de Sèvres, Clamart

Téléph. : MIChelet 02-29.



CONSEIL D'ADMINISTRATION

Président	M. C. ALAZARD.
Vice-Présidents	M. P. CLEMENT.
—	M. A. JOUBERTON.
Secrétaire	M. P. JOUBERTON.
— adjoint.	M. RABOISSON.
Trésorier	M. BLANCHOT.
Administrateurs	MM. LASCAUX.
—	BALDES.
—	JUILLARD.
—	CASSAGNABERE.
—	MOURALES.
—	THOUMIEUX
—	MOULY.
Commissaires aux comptes.	MM. LEDIEU.
— — — .	GIRAULT.



MEMBRES D'HONNEUR

Président-Fondateur

M. F. SOULIER-VALBERT.

Président d'Honneur

M. H. TOURNADRE (décédé).

Secrétaire Général Honoraire

M. H.-L. CASSAGNABERE.

COMMISSION DES FETES

MM. MOURALES.

BALDES.

LASCAUX.



MEMBRES HONORAIRES

- MM. AUDINET Jean, 47, rue de Sèvres, comptable.
AFFRE, 9, avenue de Chevreuse.
BELIVEAU, 11, rue du Plat, à Lille, remisier.
BERTRAND Gaston, 8, rue de Meudon, représentant.
BEUNICHE, 6, avenue René-Samuel, imprimeur.
BORE Paul, 29, rue de Paris, boulanger.
BORDES, 7, rue Lazare-Carnot.
BRUAL, rond-point du Petit-Clamart, café.
DELABY Paul, 28, rue de Paris, fleuriste.
DUCRET, 56, rue de Paris, T. S. F.
FOUCHET Victor, 8, avenue René-Samuel, café.
HOMBOURG, 20, rue Gatelo.
HERVI, 38, rue du Troisy, garagiste.
GERETTI, 326, route de Chevreuse, épicerie.
LEVRARD, 26, rue de Paris, fleuriste.
MABEREAU, 15, boulevard Delessert, à Paris.
MARCEAU Francis, 17, rue de Paris, peintre.
MARECHAL, comptable.
PRINS.
PLANCHAIS, 153 bis, rue de Saint-Cloud.
RIDET (Robert), 47, rue de Sèvres, charpentes bois et fer.
RIDET Emile, 22, rue du Thiers, charpentes bois et fer.
SACAZES Jean, 47, rue de Paris, transports.
TERRANCE, 48, rue de Meudon, représentant.
TROMMENSCHLAGER René, 27, rue du Troisy, P. F. G.
VANOUTRYVE, 50, rue de Paris, coiffeur.

MEMBRES ACTIFS

Allier

- MM. BALDES Gustave, 153 *bis*, rue de Saint-Cloud.
BOUFFERET Jean, 214, rue de Paris.
CHEMINET Henri, 6, rue du Sud.
GAULMIN, 47, route de Chevreuse.

Aveyron

- MM. ALAZARD Casimir, 2 *bis*, rue du Plessis-Piquet.
ALAZARD Paul, 41, avenue de Chevreuse.
M^{me} ALAZARD Casimir, 2 *bis*, rue du Plessis-Piquet.
MM. AMIEL Jean, 2, rue de Sèvres.
ANDRIEUX, 104, route de Châtillon (Malakoff).
BARBANCE Jean, 98, rue du Parc.
BASTIDE, 25, avenue Schneider.
BERTRAND, 10, rue de la Vallée-du-Bois.
BILLE E., 6, rue du Troisy.
BRAS Adrien, 371, route de Chevreuse.
BRIDE Eugène, 31, rue du Troisy.
CELLIER Alexandre, 2 *bis*, rue du Plessis-Piquet.
M^{me} CLEMENT Paul, 32 *bis*, rue du Troisy.
MM. COMBRES Jean, 10, allée des Téléphones.
DI BONA, 145, avenue Victor-Hugo.
DORDE I., avenue de la République.
DOMMERGUES Louis, 14, rue de Sèvres.
FERRIERES Emile, 146, rue de Paris.
FONTANIE Jean, 8, rue de Meudon.
GINISTY Jean, 2, route de Versailles.
GINISTY Martin, 65, avenue de Chevreuse.
GOUBERT Jean, 212, avenue Victor-Hugo.
LABORIE, 12, rue de Châtillon.
LACOMBE, 44, rue Lacombe.
LACOUTURE Joseph, 146, rue de Paris.
LAPEYRE Frédéric, 46, rue de Châtillon.
LAPORTE, 50, rue de Paris.
LAROUSSINIE, 202, rue de Paris.
LEHAY Frédéric, 93, rue de Paris.

- M^{me} MALLET, 200, route de Chevreuse.
MM. MOULY Charles, 47, rue des Closiaux.
PEZET Alexis, 65, avenue du Bois-de-Boulogne.
RAFFY, 175, avenue Victor-Hugo.
RECOUSINES, 4, avenue René-Samuel.
TAMALET Albert, 311, route de Chevreuse.
TAVERNE Hippolyte, 3, rue Filassier.
VAISSADE Albert, 2 *bis*, rue du Plessis-Piquet.
VERLAGUET Marcel, 261, rue de Paris.
VINEL Louis, 20, rue Gambetta.
ZOZI, 243, route de Chevreuse.
CORNIÉJOLS Jean, 243, rue de Paris.
REYNES René, 64, rue des Closiaux.

Cantal

- MM. ARGILIER Marius, 214, rue de Paris.
BIGUES Pierre, 1, avenue René-Samuel.
BIOULAC Jean, 25, avenue Schneider.
BOURGEADE Jean, 224, rue de Paris.
CASSAGNABERES Louis, 90, rue du Bois-de-Fleury (Meu
don).
CHIRON Alfred, 7, rue Hébert.
CHIRON Julien, 8, rue de la Vallée-du-Bois.
CURE Alphonse, 34, rue Pierre-Louvrier.
ESTIVAL Lucien, 226, avenue Victor-Hugo.
FARGE, 2, rue de Vanves.
M^{me} FAARKAS, 58, rue Chef-de-Ville.
MM. FERRAND Ed., 4, rue Hébert.
GALDAGUES, à Vanves.
GIRAULT, 80, rue Lassègue (Châtillon).
JUILLARD Ursin, 47, rue Lazare-Carnot.
LACOSTE, 231, rue de Paris.
LADONE Pierre, 58, rue de Paris.
M^{me} PRADET Rosalie, 25, avenue Schneider.

- MM. RABOISSON Alphonse, 12, rue Lazare-Carnot.
 RAYGASSE Pierre, rue Emilienne.
 SAURET Roger, 90, rue de Fleury.
 SOULIER Félicien, 82, rue Condorcet.
 TARRAL Père, 26, avenue Schneider.
 TARRAL Ernest, 26, avenue Schneider.
 TEYSSANDIER Léon, 32, rue de Paris.
 TRIAUNAT, 23, rue du Troisy.

Corrèze

- MM. BRUNOT Aimé, 50, rue Vauthier, à Boulogne-sur-Seine.
 BREDIER Maurice, 41, rue de Châtillon.
 BUTTI Gaston, 194, avenue Marguerite-Renaudin.
 CHALARD Jean, 8, allée Boulet.
 CHAMPAGNE Noël, 16, avenue Victor-Hugo.
 CISTERNE Pierre, 10, allée Beausoleil.
 CORREZE, 22, rue du Montoir.
 FOUGERA Jean, 88, rue de l'Union.
 FOUGERAS François, 127, route de Chevreuse.
 LASCAUX Jean, 78, rue de Paris.
 LONGECHAUD Joseph, 57, avenue Marguerite-Renaudin.
 LONGECHAUD Marcel, 57, avenue Marguerite-Renaudin.
 MACHAT, 38, rue Brissard.
 MONTEIL Marcel, 222, rue de Paris.
 PASSELERGUE, 107, rue Condorcet.
 RASTOUEIX, 16, rue Louis-Dupont.
 VIGNE, 82, avenue Victor-Hugo.

Creuse

- MM. ADENIS Alexandre, 90, rue de Fleury.
 BERTRAND Paul, 47 bis, rue de Paris.
 BORD Jean, 127, avenue Victor-Hugo.
 DECHAUDAT, 3, rue Hébert.
 FOUGEROUX Sylvain, 102, avenue Marguerite-Renaudin.

M^{me} LIARD, 166, avenue Victor-Hugo.

MM. LIEZARD René, place de la Mairie.

MOURNE Jean, 47 *bis*, rue de Paris.

MARGERIE Vital, 157, avenue Victor-Hugo.

RIDOUX Eugène, 46, avenue de Chevreuse.

ROUX Roger, 36, avenue Victor-Hugo.

SIMONET Georges, Mairie de Clamart.

Haute-Loire

MM. ANGLADE, rue Parmentier.

PROMEYRAT Cyrille, 22, rue de Vanves.

SAVEL Aimé, 3, rue Louis-Dupont.

MAGOT Camille, 22, rue du Parc.

Haute-Vienne

MM. FANTOU André, 44 *bis*, avenue de Chevreuse.

NOBLET Henri, 12, avenue de Chevreuse.

RAYNAUD Baptiste, 58, rue de Saint-Cloud.

SIRIEX Henri, 23, rue de Vanves.

THOUMIEUX Victor, 57 *ter*, avenue de Chevreuse.

Lot

MM. CASTIES Edouard, 1, avenue René-Samuel.

CASTIES Fils, 1, avenue René-Samuel.

LAMOTTE Gaston, 80, route de Chevreuse.

MAURY Louis, 16, villa des Monts.

MOURALES Félix, 16, rue Georges-Huguet.

SERRES, 10, rue Pierre-Corby.

TREGAI, rue de l'Isle-Bouchard, 10.

TRUEL, 2 *bis*, rue de Sèvres.

VERDIER 13, rue du Troisy.

Lozère

MM. CARLAC, 13, avenue Schneider,
FABRE Elie, 38, avenue de Chevreuse.
PLANCHAIS, 2, rue du Plessis-Piquet.
ROCHE André, 4, rue Hébert.

Puy-de-Dôme

MM. BLANCHOT, 14, rue Filassier.
CLEMENT Jean, 8 *bis*, rue Martin.
CLEMENT Edouard.
CLEMENT Paul, 32 *bis*, rue du Troisy.
COTTE Pierre, Mairie du Plessis-Piquet.
DESCHAUD.
DUMONTEL Jules, 15, avenue du Progrès.
FALLATEUF Fernand, 70, rue de Paris.
GROUX Paul, 9, rue de Paris.
JOUBERTON Antoine, 47, rue de Sèvres.
M^{me} JOUBERTON Yvonne, 47, rue de Sèvres.
M. JOUBERTON Pierre, 47, rue de Sèvres.
M^{me} JOUBERTON Pierre, 47, rue de Sèvres.
MM. LEDIEU Alfred, 92, rue du Moulin-de-Pierre.
TACHEIX Jean, 149, avenue Marguerite-Renaudin.
VERDIER, 9, rue du Midi.
VERNAYRE, rue de l'Eglise.



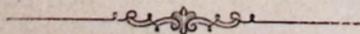
MEMBRES DECEDES

Actifs

ALAZARD Joseph.
BARONIE Joseph.
BASTIDE (M^{me} V^{re}).
BELMONT Jean.
BRUN Charles.
CHAUMEIL André.
CHAUMEIL Louis.
CHIRON Alfred.
ENTRAYGUES Louis.
FABRE Elie.
JUN Clément.
MAMY Philippe.
TOURNADRE Henri.
VERDIE François.
VERDIER Henri.

Honoraires

N° 6 MORLE Charles.
N° 8 PASQUET Armand.



02/10/01

Les

Bonnes

Maisons...

T. S. V. P.

LÉONARD

25, rue de Sèvres

MIC. 06-22



à proximité des marchés

18, rue Hébert

MIC. 08-24



vous invite à lui rendre visite

vous trouverez chez lui un

CHOIX EXCEPTIONNEL

DE VIANDES 1^{er} CHOIX

à des prix introuvables

— pour la qualité —

BOUCHERIE - TRIPERIE - VOLAILLES

FAIRE DE LA RECLAME.. C'EST BIEN !

BIEN LA FAIRE... C'EST MIEUX !

Chez Léonard

les clients seuls la lui font au repas

UN CLIENT D'UN JOUR EST CLIENT DE TOUJOURS

A VENDRE

TERRAINS ET PROPRIETES
A CLAMART ET TOUTE LA REGION

Grandes Facilités de Paiement

MESURAGES - BORNAGES - NIVELLEMENTS - EXPERTISES

LOTISSEMENTS

Gérances de Terrains et Propriétés

MICHELET 38-00 — 38-01

Paul GIRAUD

Géomètre-Expert

24, rue de Paris (près la Mairie) - CLAMART

CABINET FONDE EN 1840

EDOUARD DÉCHAUDAT 

Architecte Diplômé par le Gouvernement

13, rue de Fleury - CLAMART

Tél. : MICHELET 00-74

MARDI ET VENDREDI MATIN

SOCIÉTAIRES !!..

*Ne prenez aucune décision
sans consulter MM.*

FERRY & TAVEIRNE

ENTREPRENEURS DE MAÇONNERIE

21, RUE DE PARIS - CLAMART

*qui vous feront Pavillons,
Maisons de rapport. Tous
travaux de Maçonnerie.
Tout-à-l'égout. Ciment armé,
etc... dans les conditions les
meilleures aux prix les plus
justes.*

~~~~~  
NOMBREUSES REFERENCES  
~~~~~

REMISE AUX MEMBRES DE L'ASSOCIATION

DEVIS SUR DEMANDE

POUR VOS

Carrelages
Revêtements
Mosaïques

ADRESSEZ-VOUS A :

BACLE & MOULIN

9, rue Antoine-Courbarieu, 9

CLAMART (Près Hôpital Percy)



R. C. SEINE 225.705 B

Tél.: MICHELET 02-41

INSTALLATIONS ELECTRIQUES ET SONORES

AGENT DE LA MARQUE « RADIOLA »

ÉTABLISSEMENTS
ROBERT BOBET

12, avenue de Paris, 12

CHATILLON-SOUS-BAGNEUX (Seine)

REMISE AUX MEMBRES DE L'AMICALE

Tél.: ALEsia 28-37

MENUISERIE MECANIQUE - PARQUETS

AGENCEMENTS



Billon & Larigauderie

22 ET 24, AVENUE AMELIE

CHATILLON-SOUS-BAGNEUX

(SEINE)



REG. DU COMM.: SEINE 217.61 B

Tél.: ALESIA 17-21

Pour votre installation de

CHAUFFAGE CENTRAL



CONSULTEZ

A. SIMON

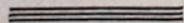
INGENIEUR

11, RUE HEBERT

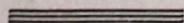
PRES DE LA GARE

CLAMART

MICHELET 06-19



LES MEILLEURES REFERENCES DE LA REGION



POUR VOS

BEURRE - ŒUFS,

FROMAGES

Ne prenez qu'un seul fournisseur

Maison ALAZARD

12 et 14, rue du Plessis-Piquet - CLAMART

Téléphone: MICHELET 01-95

Nos BEURRES

P. A. D. O. C.

CHARENTE et

ISIGNY

Nos CAMEMBERTS

P. A. D. O. C.

R. BUSNEL

DRAZALAC

et fromages d'Auvergne



TARTINE

VOUS O

un dessin a 'et
120 morceaux..
Un morceau se
dans chaque
de "Crème

RECONSTIT
ET VOUS AUREZ D

50 BONS ET PLUS, DIFFÉ
DONNENT
RENSEIGNEZ-VOUS AUPRÈS
VOUS REMETTRA LA FEUIL

TE **GRAF**

PRE **CETTE**
SUPERBE
MONTRE

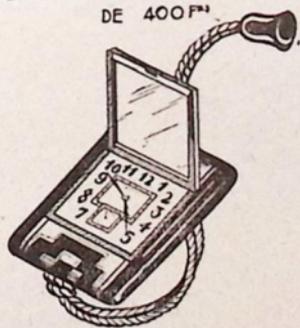
découper en

ou
de
"Gruyère" **GRAF**

D'UNE VALEUR COMMERCIALE
DE 400 F^{rs}

REZ LE DESSIN.
VOIT A CETTE MONTRE

ENTS OU NON _____
VOIT A UNE JOLIE PRIME
DE VOTRE FOURNISSEUR QUI
DE COLLAGE POUR LE DESSIN



CRÉDIT LYONNAIS

FONDE EN 1863

SOCIÉTÉ ANONYME

CAPITAL et RESERVES

1 Milliard
208 MILLIONS

SERVICE DE LOCATION
DE COFFRES - FORTS
A L'AGENCE
d'ISSY-les-MOULINEAUX
15, boul. Voltaire

AGENCE DE

C L A M A R T

18, rue de Sèvres

Toutes OPERATIONS de BANQUE

Téléphone: MICHELET 03-60

COMPTABILITE - DEFENSE FISCALE

CABINET J. AUDINET

Conseil Comptable et Fiscal

47, rue de Sèvres - CLAMART

Téléphone: MICHELET 06-92

Le lundi de 15 à 19 heures et à domicile sur rendez-vous



RENSEIGNEMENTS GRATUITS AUX MEMBRES DE L'ASSOCIATION

AGENCE DE L'HOTEL DE VILLE

Place de la Mairie

E. CASTIES

Ancien Président et Fondateur de l'Amicale Auvergnate
de Saint-Maur-des-Fossés

ACHAT - VENTE - GERANCES - PRETS

Téléphone: MICHELET 00-07

R. C. SEINE 448.618

COMPTABILITE

H. L. CASSAGNABÈRE

Comptable E. S. P. B.

90, rue du Bois-de-Fleury - MEUDON

Téléphone: OBServatoire 16-43

Anciennement: 47, rue de Sèvres, à CLAMART

Pour tout ce qui concerne

VOS ASSURANCES

VOS EXPERTISES APRES SINISTRE

VOS REGLEMENTS D'ACCIDENTS

P. JOUBERTON

assureur conseil

47, rue de Sèvres - CLAMART

Téléphone : MIChelet 02-29

Pierre JEANNE

50, Rue des Batignolles
— PARIS (XVII^e) —

18, Avenue de Bellevue
BRUNOY (S.-et-O.)



Tél. : BRUNOY 2-20

- COMPTABILITE -
- ORGANISATION -
- INVENTAIRES -
- BILANS -
EXPERTISES



Le Groupe des

“URBAINE”



assure

Tout et Tous



PIERRE JOUBERTON

Agent général

47, rue de Sèvres - CLAMART

Tél.: MICHELET 02-29

*Pour avoir entière Satisfaction
confiez vos Affaires à l'Agence*

R. MÉTAYER

Maison Fondée en 1896

AGENCE de la FOURCHE

200 bis, Rue de Paris - CLAMART (Seine)

SERVICE D'ARCHITECTURE

Téléphone: MICHELET 02-28

EDMOND DUGOURD

Couverture-Plomberie

Michelet 01-98

49, rue de Paris, CLAMART (Seine)

Maison CAPELLO

Coiffeur

DAMES - MESSIEURS ET LES AUVERGNATS

TRAVAIL SOIGNE

MISE EN P LIS - TEINTURE - DECOLORATIONS - MANUCURE

PARFUMS DE TOUTES MARQUES - INDEFRISABLE

8, rue du Troisy - CLAMART

PATISSERIE - CUISINE - CONFISERIE - GLACES

A. MICHEL

64, rue de Paris - CLAMART (Seine)

LUNCHS ET DINERS

Téléphone: MICHELET 04-12

MARCEL MONTEIL

CHIRURGIEN - DENTISTE

222, Rue de Paris - CLAMART

Consultations sur rendez-vous

Téléphone: MICHELET 04-95

REDUCTION AUX MEMBRES DE L'ASSOCIATION

ENTREPRISE GENERALE DE PEINTURE

VITRERIE - PAPIERS PEINTS



J. LASCAUX

76, rue de Paris, à CLAMART



COULEURS ET VERNIS — QUINCAILLERIE

TRAVAUX SOIGNÉS - PRIX MODÉRÉS

R.C. SEINE 311,611

DEPOT DES » MESSAGERIES HACHETTE »

LIBRAIRIE - JOURNAUX - PAPETERIE

◆ ◆ ◆ ◆ PHOTOGRAPHIE ◆ ◆ ◆ ◆

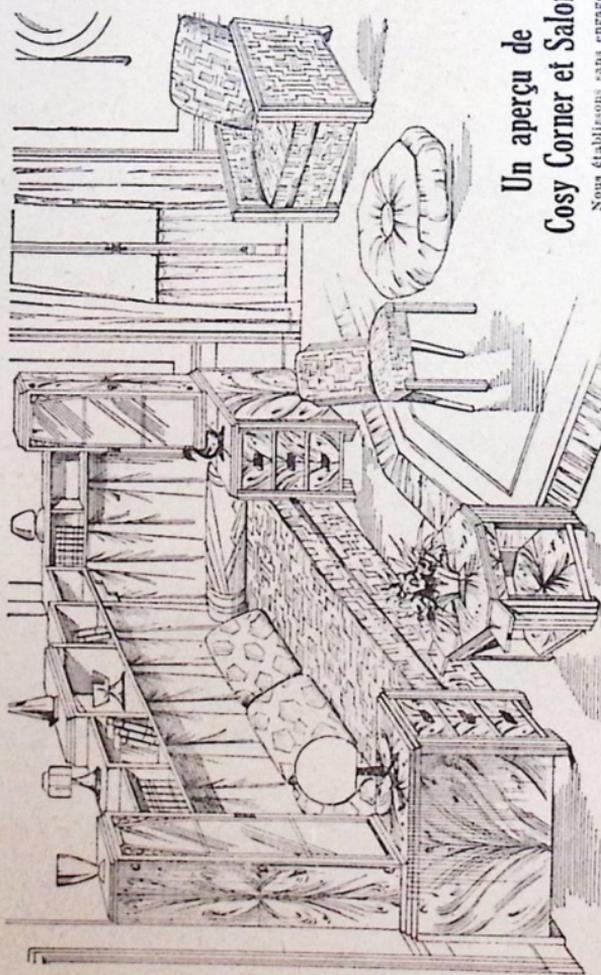
◆ ◆ ◆ ◆ ◆

L. MARÉCHET

31, Rue de Paris, CLAMART

Téléphone : MIChelet 02-83

” L'Ameublement l'Auvergnat ”



Un aperçu de Cosy Corner et Salon

Nous établissons sans engage-
ment tous projets et dessins
pour ensemble, décoration et
tapisserie.

SALLES A MANGER
CHAMBRES

CABINETS DE TRAVAIL
MEUBLES DE CUISINE

Laines - Grins

Couils - Matelas

Couvertures

Couvre-pieds

et Plumes

|||||

NOS PRIX, établis contre la VIE CHERE,
sont un réel sacrifice de notre part

Venez en juger...

Prix défiant toute concurrence, étant le Fabricant

— — — — —

ESCOMPTE SPECIAL DE 10 % A TOUS LES COMPATRIOTES
FAISANT PARTIE DE L'AMICALE

Téléphone : MICHELET 06-77

197, Avenue Victor-Hugo, 197 -:- CLAMART

=====
=====
=====

A. FOUGERA

BRASSERIE de CLAMART

BIERE DE L'ESPERANCE

— BRUNE & BLONDE —

EAUX MINERALES - LIMONADES

180, Rue de Paris, 180 - CLAMART (Seine)

Téléphone : MIChelet 00-44

HOTEL DE CLAMART

Maison recommandée

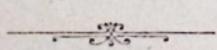
CAFE

CONSOMMATIONS DE PREMIER CHOIX



MAISON CLÉMENT-DURAND

28, Rue de Sèvres, 28 - CLAMART (Seine)



CHAMBRES AU MOIS ET A LA JOURNEE

Téléphone : MIChelet 00-92

Chantier SCHNEIDER

Bois - Charbons - Anthracite



Charles CARLAC

13, avenue Schneider

CLAMART (Seine)

R. C. SEINE 48.224

Téléphone : MIChelet 02-03



Gros et Détail - Sacs Plombés

Livraisons rapides dans toute la région, même pour un sac

POIDS GARANTI

*UNE RISTOURNE DE 3 % est accordée AUX SOCIÉTAIRES
sur présentation de la carte, ainsi qu'aux anciens combattants*

CAFÉ DE LA FOURCHE
« Au Rendez-vous des Auvergnats »

Maison R. LAROUSSINIE
202, Rue de Paris, 202 - CLAMART (Seine)

Téléphone : MIChelet 00-93

CAVES MÉRIDIANALES

Maison TRUEL
VINS ET LIQUEURS DE CHOIX - EPICERIE FINE
Livraison à domicile
2 bis, Rue de Sèvres - CLAMART (Seine)

RENDEZ-VOUS DE LA CHASSE DU PETIT-CLAMART
VINS - TABAC - RESTAURANT

BRUAL

Cuisine bourgeoise - Déjeuners et Dîners - Repas pour Noces
et Banquets - Spécialités de Pâtés et Vins Fins - Chambres
Meublées - Cabinets de Sociétés - Jardins - Musique - Ecuries
et Remises - Garage pour Autos et Vélos

Téléphone MIChelet 02-27

« CAFE DES SPORTS »
VINS - CAFE - LIQUEURS

H. RECOUSSINES
4, avenue René-Samuel, 4 - CLAMART (Seine)

Téléphone : MIChelet 04-33

« Bibo lou boun bi — L'aïgo fo mouri »

CAFE DE L'ESPERANCE

DEGUSTATION D'HUITRES ET D'ESCARGOTS

M^{on} J. BOURGEADE

224, Rue de Paris, 224 - CLAMART (Seine)

Téléphone ; MICHELET 00-28

THES - CHOCOLAT - CAFES - SPIRITUEUX

RIZ - TAPIOCA - PATES ALIMENTAIRES

HENRI DROT

253, Rue de Paris - CLAMART

(place de la Gare)

VINS FINS

PRODUITS COLONIAUX

CONFISERIE

BISCUITERIE

FRUITS SECS

CONSERVES

◆ ◆ ◆

SPECIALITE DE PRODUITS DU

PERIGORD - FOIES GRAS

FABRIQUES A PERIGUEUX

(Dordogne)

◆ ◆ ◆

LIVRAISONS A DOMICILE

sans majoration de prix

Dans le cadre merveilleux du PARC FALRET, à Vanves

VENEZ DINER, DANSER, PRENDRE LE THE

Chez René

Café-Restaurant « LA TOURELLE »

Cuisine bourgeoise sur commande - Consommations de 1^{er} choix

Téléphone : MICHELET 15-59

Café de l'Hotel de Ville

TABACS - CIGARES
CIGARETTES DE LUXE



VINS - CAFE - LIQUEURS
BILLARDS

SPECIALITE DE PORTO ET DE POUILLY



TRIAUNAT

Place de la Mairie - CLAMART

Téléphone (jour et nuit) : MIChelet 00-61

R.C. Seine 22.996

GRAND CAFE-RESTAURANT DE L'ETOILE D'OR



V. FOUCHET

8, Avenue René-Samuel, 8 - CLAMART (Seine)

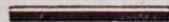
Téléphone : MIChelet 00-90

NOCES - BAPTEMES - PREMIERES COMMUNIONS

BANQUETS ET LUNCHS



Entrées particulières pour Noces et Banquets



JARDIN D'ÉTÉ - GARAGE

TOILES EN TOUS GENRES - LINGE DE MAISON
TROUSSEAUX



Alfred GUMPEL

144, boulevard Jean-Jaurès - BOULOGNE-s.-SEINE

PRIX DE FABRIQUE - *Facilités de paiement à tous nos membres*

Se rend à domicile sur demande

CHANTIER DE LA FONTAINE



L. SOLLADIÉ

2, rue du Troisy, 2 - CLAMART (Seine)

Combustibles de qualité pour tous chauffages

LIVRAISONS RAPIDES

CHANTIERS: 2, rue du Troisy - 7, rue Thiers

Téléphone : MIChelet 03-02

TRANSPORTS AUTOMOBILES

pour PARIS et PROVINCE

Demandez renseignements et conditions à :

Jean SACAZES

42, Rue de Paris, 42 - CLAMART (Seine)

Téléphone : MIChelet 00-92

POUR vos réparations mécaniques

ADRESSEZ-VOUS A°:

GEORGES BARBA

46, Rue Chef-de-Ville - CLAMART (Seine)

TOUT CE QUI CONCERNE L'AUTOMOBILE

MAISON FONDÉE EN 1844

POUR VOUS HABILLER

GILBERTON

et

BESSAYRE

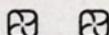
TAILLEURS

46, Rue de la Victoire, 46 - PARIS (9^e)

Téléphone : TRinité 83-21

~~~~~  
DRAPERIES FRANÇAISES ET ANGLAISES

« AU BON JARDINIER »



**P. LADONNE**

58, rue de Paris, 58 - CLAMART (Seine)



GRAINS ET ISSUES - FOURRAGES

GRAINES POTAGERES ET FOURRAGERES — GRAINES, OIGNONS A FLEURS

POMMES DE TERRE DE CONSOMMATION

LEGUMES SECS DE 1<sup>er</sup> CHOIX

R. C. Seine 383.459

Téléphone : MIChelet 06-15



*Aux compatriotes, il sera fait UNE RISTOURNE de :*

3 % sur tous les produits

5 % sur les graines, semences et engrais

# L. NIEDERGANG

14 et 16, Avenue de Chevreuse - CLAMART (Seine)

R. C. Seine - 359.364

MECANIQUE ET ELECTRICITE AUTOMOBILES

REPARATIONS GENERALES

*Soudure autogène - Recharge d'accus*

TRANSFORMATIONS - DEPANNAGES

FLEURS NATURELLES

PAUL DELABY  
28, Rue de Paris, 28 - CLAMART (Seine)

Téléphone : MICHELET 05-04

GERBES - CROIX ET COUSSINS POUR DEUIL

COURONNES de perles et celluloid

CORBEILLES DE FIANÇAILLES ET DE MARIAGES

LIVRAISONS RAPIDES

**ENTREPRISE GENERALE DE MONUMENTS FUNEBRES**

Travaux pour tous les Cimetières Paris et Province

---

An. Maisons MARÉCHAL, KAUSKY, HUCBOURG, E. ROUILLARD Réunies

**R. ROUILLARD Fils, Succ<sup>r</sup>**

1, Avenue du Cimetière, 1 - CLAMART (Seine)

*(en face la porte du Cimetière)*

---

Téléphone : MIChelet 00-39

R. C. Seine 63.243

---

**POMPES FUNÈBRES GÉNÉRALES**

Société anonyme au Capital libéré de 50.000.000 de francs

---

Service général de la Banlieue de Paris et des Départements

---

Administration centrale:

**66, 68 et 70, Boulevard Richard-Lenoir - PARIS**

*La Société est concessionnaire*

*dans plus de 1.000 Villes ou Communes*

**CONCESSIONNAIRE DU SERVICE MUNICIPAL**

**DES POMPES FUNEBRES DE LA VILLE DE CLAMART**

---

*SEUL BUREAU OFFICIEL*

**29, RUE DU TROSY — CLAMART**

**TÉLÉPHONE : MICHELET 00-24**

R.C. SEINE 55.025

---

*Transports pour tous pays - Organisation des Convois*

*Fournitures de lettres de décès, de faire-part*

## RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX



### Avis divers - Décès et Enterrements

#### Avis à la famille du défunt

1° *Aussitôt le décès* d'un membre de la Société ou de son conjoint (époux ou épouse, ainsi que de leurs enfants âgés de moins de 16 ans), la famille est priée d'en aviser de suite le Trésorier de l'Amicale, M. Blanchot, 14, rue Filassier, Clamart (Seine), afin de faire le nécessaire pour la commande et l'envoi de la couronne mortuaire.

2° *Lettres de faire-part.* Faire imprimer au bas de ladite lettre, à la suite des membres de la famille, la mention suivante : « Membre de l'Association Amicale Clamartoise des Originaires du Massif Central. »

3° *Envoi des lettres.* En plus de l'envoi des faire-part aux divers membres de la Société, parents, amis, nous prions les familles d'en adresser une à chaque membre du Bureau, ainsi qu'à chaque délégué.

4° *Livre de contrôle de la Société.* Ce livre est chez le Trésorier à la disposition de la famille du défunt, pour l'envoi des lettres de faire-part. Sur la demande de la famille, un membre du Bureau se rendra sur place pour aider à l'envoi de celles-ci. Toutefois, le service et l'envoi en incombent entièrement à la famille du défunt.



#### Avis aux amis du défunt

1° *Présence aux obsèques.* Le Président fait un pressant appel auprès des sociétaires qui auraient été touchés par une lettre de faire-part, et en particulier auprès des membres du Bureau et des Délégués, d'assister, dans toute la mesure du possible, aux obsèques d'un compatriote.

2° *Port de l'insigne.* Afin de pouvoir se constituer en délégation, tout sociétaire (Dames ou Messieurs) devra porter au corsage ou à la boutonnière l'insigne de l'Amicale.

3° *Délégation.* Les sociétaires porteurs de l'insigne devront se grouper de façon à prendre place dans le cortège au départ du convoi, à la suite des membres de la famille.







Delacourcelle Imp.  
CLAMART